

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE STATION DES UTILITES



Valeurs limites horaire pour la protection de la végétation

Communiqué du: **06/07/2018 16h00**

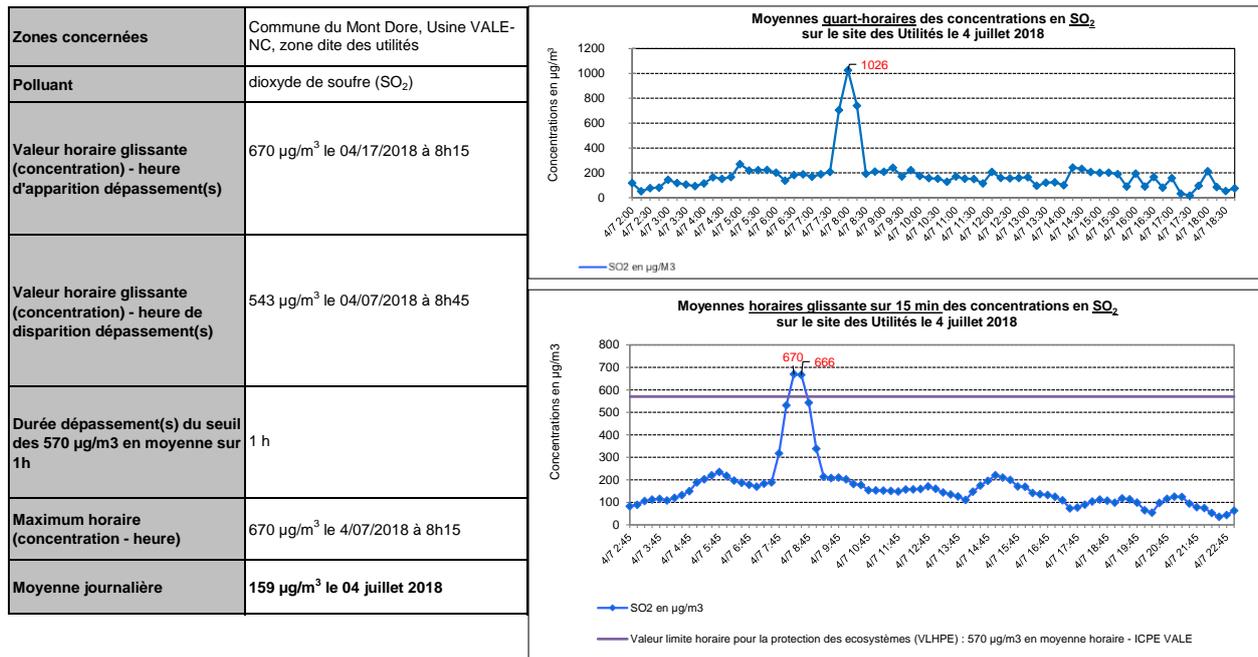
Observations: **4 juillet 2018**
Terminé

Dépassements des valeurs limites horaire pour la protection de la végétation

Sur la commune du Mont Dore, dans le secteur de l'usine de Vale NC, la station située dans la zone dite des "Utilités" a enregistré le 4 juillet 2018 de très fortes concentrations en dioxyde de soufre.

La valeur limite horaire pour la protection de la végétation ($570 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne sur 1h), a été dépassée à 8h15 le 4/07/2018, avec une valeur de $670 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

Les concentrations sont revenues à des valeurs moyennes à faibles autour de 8h45, heure à laquelle le dépassement a pris fin.



Conditions météorologiques et circonstances

D'après les données de Météo France (station GORO_USINE), des vents moyens de 5 à 7 m/s, majoritairement de secteur est à est/nord-est (75 à 90 degrés) ont été observés sur le site industriel de Vale le 4 juillet.

Ces conditions correspondent à une dispersion préférentielle d'émissions d'origine industrielle vers la zone dite des "Utilités" du site de Vale. Aucune information ne nous a été fournie par l'industriel à l'heure de l'émission de ce bulletin.

Valeurs Limites ICPE-VALE pour la Protection de la végétation :

VLHPE - Valeur Limite Horaire pour la Protection de la végétation – ICPE VALE : $570 \mu\text{g}/\text{m}^3$ de SO₂ en moyenne sur 1h.
(à ne pas dépasser plus de 9h/an)

VLJPE - Valeur Limite Journalière pour la Protection de la végétation – ICPE VALE : $230 \mu\text{g}/\text{m}^3$ de SO₂ en moyenne journalière.

Seuils et Valeurs Limites pour la protection de la santé humaine (Directive 2008/50/CE) :

SI - Seuil d'information et de recommandation : $300 \mu\text{g}/\text{m}^3$ de SO₂ en moyenne sur 1h.

SA - Seuil d'alerte : $500 \mu\text{g}/\text{m}^3$ de SO₂ en moyenne sur 3h consécutives.

VLH – Valeur Limite Horaire : $350 \mu\text{g}/\text{m}^3$ de SO₂ en moyenne sur 1h.
(à ne pas dépasser plus de 24 h/an)

VLJ – Valeur Limite Journalière : $125 \mu\text{g}/\text{m}^3$ de SO₂ en moyenne journalière.
(à ne pas dépasser plus de 3 jours/an)

Le SO₂ en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure